

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du
JOURNAL,
Rue 25 Mai No. 67.

HONNEUR ET PATRIE !

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 patacons par moi

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 18.—Reprise de Polotszk (Russie) par le maréchal Gouvion St. Cyr (1812.)

MONTEVIDEO.

TABLES DE SANG,

DES ADMINISTRATIONS DE ROSAS, DEPUIS
1824 JUSQU'AU 31 JUILLET 1843.

[Suite.]

ALDAO (don Jose), egorge à Santa-Fé, vers le milieu de juin 1842.

ARRANDEAGA (Ignacio), Biscaien, fusillé à Areco, le 26 septembre 1840.

ARRIAGA (don Patricio), de Buenos-Ayres, fusillé avec son fils, âge de 15 ans, à Areco, le 26 septembre 1840.

AMARRILLAS (don Juan), de Santa-Fé, tué à coups de lances, à Cordova, le 12 octobre 1840.

ALEN (don N.), de Santa-Fé, tué à coups de lances, par ordre d'Oribe, lieutenant de Rosas, le 11 décembre 1842.

ACOSTA (don Juan Manuel), Oriental, tué à coups de lances par Manuel M.igar, aux environs de Rocha, le 4 mars 1843, par l'ordre de Manuel Oribe. Cet assassinat a été formellement et officiellement approuvé dans la Gazette de Buenos Ayres.

AGNAPIRI (combat de), mort de 50 patriotes.

ANIMAL (combat de l'), mort de 25 patriotes et de 5 soldats de Rosas; total, 30.

ANGACO (combat d') mort de 55 patriotes et de 94 soldats de Rosas; total, 149.

ANDES (Cordillière des). En poursuivant le général Madrid, 28 hommes sont ou brûlés ou égorgés.

FEUILLETON.

VASILIKI DE LUSIGNAN,

ou

LA DERNIERE MELUSINE.

PROLOGUE.

La fuite du Ginour.

Tout dormait dans Constantinople. La voix des Muetzins avait annoncé la première heure du jour du haut de la grande mosquée. Aucun bruit ne s'élevait à l'horizon. Les canons du rivage restaient muets sur leurs affûts de bronze; le chant des matelots expirait dans les sabords des galères que bergait le flot. On n'entendait le long des murs du sérail que le murmure de la vague, qui venait en laver les trottoirs de granit.

ARROYO-GRANDE [bataille de l'], 200 prisonniers sont brûlés ou égorgés, 565 patriotes succombent dans le combat, ainsi que 200 soldats de Rosas; total, 765.

ALONSO [major don E-tanislao], tué à coups de bâtons, par l'ordre du général Oribe, le 7 décembre 1842.

ARISMENDI [le lieutenant], egorgé par l'ordre d'Oribe, le 7 décembre 1842, après avoir été chatré vivant.

ACOSTA [le lieutenant], egorge par l'ordre d'Oribe, le 7 décembre 1842.

AVERIAS, portion du territoire de cette République, où, vers le milieu de janvier 1843, furent egorgés, par ordre d'Oribe, sept femmes appartenant à des soldats de la République Orientale. Deposition de témoin oculaire, le lieutenant don Pedro Josés.

ARTIGAS (don Felix), egorge par l'ordre d'Oribe, à quelques pas du pastoreo de Pereira, où il habitait. Cet assassinat, accompagné de circonstances épouvantables, eut lieu vers le milieu de juin 1843.

ALLAN (don Pedro) oriental, a déclaré, le 15 juillet, devant la commission publique, établie à Montevideo pour recueillir les témoignages sur les atrocités de l'armée de Rosas dans la République Orientale:

"Qu'il a vu l'égorgement de 4 individus: un canarien fait prisonnier au Cerro, un camarade du même corps, pris, au moment où il passait à la place, et DEUX FRANÇAIS, qui, comme il l'avait entendu dire, avaient été faits prisonniers le 5 juillet; que les circonstances de la mort qu'on leur infligea furent les suivantes. Lorsqu'on s'est assuré de la personne qui doit être mise à mort, on la conduit à l'endroit où elle doit être sacrifiée; dans le chemin, marchent les assassins, qui, de temps en

temps, piquent la victime avec leurs couteaux, et l'outragent dans les termes les plus obscènes qu'on puisse imaginer. Quand ils sont amenés au lieu du supplice, on a coutume, avant de leur ôter la vie, on les châtre vivants; le déclarant l'a vu pratiquer sur les deux Français dont il a été fait mention; après toutes ces opérations, on les egorge enfin, on disperse les lambeaux de leurs corps; cela, le déclarant l'a vu et y a assisté; il a été fatigué de l'entendre répéter plusieurs fois dans le camp d'Oribe; ce camp est ordinairement semé de cadavres sans sépulture; personne ne s'expose à les ensevelir, non pas précisément faute de compassion, mais par crainte du châtiment infligé à ceux qui s'y exposeraient. Les exécuteurs de ces infamies sont tellement immoraux, tellement sans âme, qu'ils font ostentation de l'animosité et de la fureur avec lesquelles ils ont sacrifié la victime; ils ont coutume de lecher le couteau ensanglanté qui a servi à la hileuse opération; ils prennent le sang dans leurs mains et le boivent, il l'a vu de ses propres yeux, après l'égorgement des deux Français dont il a parlé. Les egorgeurs sont presque tous venus de Buenos-Ayres; ils sont accoutumés à massacrer; chaque chef a ses egorgeurs. On compte de cette manière les egorgeurs de Maza, de Rincon, de Barcena, d'Oribe, etc., etc.

(La suite au prochain numéro.)

X

NOUVELLES DE BUENOS-AYRES.

Nous recevons la lettre suivante:

Buenos-Ayres, 13 août 1843.

"Monsieur,

"Nous avons su par le *Patriote Français* que le but du voyage de la *Tactique* était d'apporter à Rosas des réclamations au sujet de l'égorgement de deux légionnaires.

tours massives, au milieu de cette nature luxuriante, endormie sous la main de Dieu dans les parfums et dans les fleurs. Entre elles glissait sur le cristal mobile de la mer de Mamura, une longue zone de lumière, que faisait chaloier, comme un miroir d'argent, le moindre souffle de la brise. Par delà les jardins silencieux du sérail, pyramidaient la vieille Stamboul, versant la réverbération par torens, de chacune de ses fenêtres, portant vers le ciel ses cyprès séculaires, les longs fûts effilés de ses minarets, et les dômes en porcelaine de ses innombrables mosquées.

Au pied d'un élégant kiosque, qui de la pointe la plus méridionale des murs du harem se penche sur le détroit, comme une sentinelle curieuse, et dont les fenêtres regardent les tombeaux de Scutari ou enfilent, de chaque côté, l'alignement des montagnes du Bosphore, un caique cache, sous le feuillage d'un sycomore, sa carène effilée et les douze vigoureux rameurs qui la maintiennent. Une des persiennes du pavillon ne tarde pas à se lever, et laisse voir

La lune descendait à l'occident vers les dernières croupes du mont Olympe, et colorait d'un bleu pâle leurs glaces éternelles. Au nord s'allongeait la côte d'Europe, traçant un vaste demi-cercle, sous ses mamelons faiblement empreints de blanches lueurs. On eût dit qu'au fond du gofre la main des génies soutenait dans l'espace les édifices de Galopie, dont on n'apercevait que les cimes capricieuses et brillantes. Mais c'était merveille de découvrir au midi, toute baignée de lumière, la côte d'Asie avec ses collines frangées de bois, ses anfractuosités taillées à pic, ses casernes, ses cimetières étendus entre deux mondes, comme un souvenir de la mort qui veille entre le temps et l'éternité.

Et pour que rien ne manquât à ce magnifique panorama, se montraient au loin, enveloppées d'ombre, les masses énormes des deux premiers châteaux du Bosphore; constructions grises et sévères du moyen-âge, jetées par les révolutions humaines, avec leurs créneaux menaçants, leurs

Rien n'a transpiré sur le résultat des démarches faites, à cette occasion, par M. de Lurde. On sait seulement qu'Arann, ministre de Rosas, a sali beaucoup de papier pour justifier cet acte de vandalisme et de barbarie inutile, et que le tout a été expédié à M. le vice-amiral Massieu de Clerval. Nous doutons qu'il soit possible de lire cette volumineuse correspondance en moins de deux jours; il est complètement inutile d'y répondre; on n'obtiendra jamais rien par cette voie.

" M. de Lurde est, dit-on, fatigué du rôle qu'il joue. Nous nous sommes rappelé, à ce propos, que, suivant un bruit répandu il y a plus de six mois, M. de Lurde est depuis lors complètement indifférent à tout ce qui se passe: il a pris le parti de ne se laisser émouvoir de rien. C'est un moyen bien commode de gagner quatre vingt mille francs par an.

" Nous avons su parfaitement tous les détails de la défaite de Angel Maria Nuñez; on a essayé de détruire l'effet de cet échec; tout a été inutile.

" Nous avons appris également le meurtre d'un basque français, capataz chez Juan Maria Perez; il ne paraît pas qu'aucune représentation ait été faite à ce sujet.

" On attend ici avec impatience des nouvelles d'Urquiza, gouverneur de l'Entre-Rios.

" Rosas essaye une levée; il n'a pu réunir encore que 40 hommes; pour cela, il a achevé de dépeupler les prisons, et d'écarter ce qui lui restait de voleurs et d'assassins.

" Nous n'avons jamais cru un seul instant que la Légion Française, formée à Montevideo, fut désorganisée. Elle compte toujours, nous le savons, ses 3,000 hommes.

" Comment tout ceci finira-t-il? plus de nouvelles d'Europe: quel parti vont prendre l'Angleterre et la France? Attendez."

NOUVELLES DU SOIR.

Il est certain aujourd'hui qu'une colonne ennemie a été mise en déroute, à LA PEDRERA, le 13 courant, par le colonel Silva. C'est dimanche dernier que les fuyards arrivèrent au Cerrito. Oribe ordonna un mouvement en avant pour protéger leur jonction. L'avant-garde du colonel Silva ne s'arrêta qu'en vue de l'ennemi. Le lundi, le général Oribe monta à cheval, et quitta le Cerrito avec quelque infanterie et artillerie, il revint bientôt, tout désappointé.

un jeune Turc merveilleusement beau, au teint blanc aux yeux noirs, au nez aquilin, dont une fine moustache surmonte les lèvres fraîches et rosées. Il se penche et appelle à voix basse;

— Scullistiras! . . .

Les larges feuilles du platane bruient; un homme coiffé d'un bonnet grec passa la tête à travers les branches, dirigea son regard vers le kiosque, et reconnaissant un ami dans celui qui l'appelait:

— Je suis au poste, répliqua-t-il, ma barque et douze compagnons sûrs vous attendent; la nuit s'avance, la brise est bonne, descendez vite et partons.

La persienne se referma sans bruit. Après un instant, trois personnes sortirent par une des portes découpées à jour, qui s'ouvraient de distance en distance, des jardins du sérail, sur les quais du détroit.

C'était d'abord une jeune fille, dans toute la pompe du costume oriental, coiffée d'un turban de cachemire, et drapée d'étoffes splendides, qui s'appuyait, souffrante et résignée, au bras d'un vieillard. On eût dit à la voir marcher, que la dalle offensait ses pieds délicats, et qu'elle souffrait dans les babouches de velours brodé d'or, qui ou dessinaient les formes arrondies et mignonnes. Elle n'avait point cette pâle beauté de nos femmes d'occident, que le premier souffle de l'amour semble devoir flétrir. Sa peau colorée par le soleil brun du midi, enveloppait de cir-

— Il est défendu, au camp du général Oribe, de parler du gouverneur Urquiza.

— Le CONSTITUCIONAL annonce l'arrivée à Montevideo de Jean LASSETTE, bien connu dans ce pays. Le gouvernement l'a couvert de son indulgence.

— Par l'ALFRED, arrive de Valparaiso, nous apprenons que les deux présidents du Pérou s'y sont réfugiés.

— Aujourd'hui a eu lieu le convoi d'un artilleur de la légion française, trouvé noyé dans une citerne.

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRESIDENCE DE M. SAUZET.—Séance du 10 mai.

(Suite.)

Je vous prouverai quand le moment viendra de développer un amendement que je veux proposer à la chambre, qu'il n'est pas clair que le gouvernement, avec son système, rentre dans ses 40 millions. (Réclamations sur plusieurs bancs) Et en effet, messieurs, le gouvernement désire l'adoption de son projet pour pouvoir faire des traités de commerce; mais pour faire des traités de commerce, il faudra baisser les droits qui pèsent sur les sucres étrangers au détriment du sucre colonial. Que deviendront les surtaxes du trésor?

Je voudrais que l'on abaissât de 5 fr. pour trois années les droits qui pèsent sur le sucre colonial. (Ah! ah!) Il est évident que plus un produit se vend cher moins il a de consommateurs; il est évident aussi que plus on élève les droits sur une denrée moins elle rapporte au trésor. C'est en vue de ces principes que je demande un dégrèvement de 5 fr. sur le sucre colonial. . . . Au bout de cinq ans, vous pourrez augmenter de 5 fr. les droits sur le sucre indigène; et arriver au fur et à mesure que les progrès se feront à l'égalité complète des droits.

Je viens dire aux colonies: vous avez une industrie rivale qui produit pendant six mois; si le projet du gouvernement était adopté, vous auriez une rivale qui produirait toute l'année et qui encombrerait nos marchés; cette rivale, c'est la fabrication étrangère. Qui pourrait nier en effet que le sucre étranger soit appelé à faire une concurrence terrible au sucre colonial le jour où le sucre indigène n'existerait plus? Je viens dire à ceux qui veulent l'égalité des droits par la hausse, patientez! attendez! si plus tard cela est nécessaire, nous y arriverons; et d'ail-

sous de longs cils d'ébène son regard bleu glissait avec une expression de volupté indicible; elle souriait aux rayons mourans de la lune qui éclairaient les premiers instans de sa liberté, mais d'un sourire mélancolique, et souvent elle se retournait pour voir derrière elle, le noble et gracieux émir, dont elle serrait convulsivement la main.

Quant à ce dernier, il était facile de reconnaître en lui un de ces descendans d'Othman, que la peine n'a jamais courbés, dont les magnifiques proportions se sont développées à l'aise, sous les plis larges et soyeux du caffetan; qui, toujours plongés dans une atmosphère tiède et odorante, ont absorbé par tous leurs pores les délices et les jouissances de la vie. Etres faibles et fougueux à la fois; lancés dans le tourbillon des choses de ce monde, ils briseraient contre le premier obstacle leurs ailes brillantes de papillons, si au milieu des joies qui les énervent sur les divans où ils s'étirent, un soldat ivre ne devait venir un jour pour les pendre ou les couronner. Prisonniers parmi des muets et des femmes, perdus dans cette monstrueuse agglomération d'esclaves qu'on nomme le sérail, où le plus dégradé rive la chaîne au cou de l'autre, où le muet tremble devant le sultan, le bourreau devant sa victime, ils attendent la destinée, que personne ne peut fléchir, dans leurs solitudes ombreuses et tranquilles. L'éventail d'une odalisque rafraîchit leur tête, qui bravait jadis la hache d'armes des chevaliers de l'occident. Hélas! pour quoi fuir à cette heure, noble enfant de Sélim? Dans cette

leurs le système que je propose atteindra le même but. Je désire messieurs, avoir fait pénétrer la conviction dans vos esprits. (Des marques nombreuses d'intérêt se manifestent au moment où M. Garnier-Pagés quitte la tribune. Plusieurs députés de diverses nuances entourent l'orateur et le félicitent.)

M. Jollivet.—La chambre a compris le sentiment qu'a dû éprouver en montant à cette tribune M. Garnier-Pagés; elle s'y est associée. L'honorable membre a demandé sa bienveillance, il y avait droit, il l'a obtenue; il a apporté dans la discussion, il vous l'a dit lui-même, les traditions de son frère; la même netteté, la même clarté, la même connaissance pratique des affaires. (Très bien!)

Je le remercie des sentimens sympathiques qu'il a manifestés en faveur des colonies. Il reconnaît que la situation des colonies est malheureuse, que le statu quo est intolérable et qu'un remède est nécessaire.

Mais, messieurs, si l'honorable M. Garnier-Pagés a reconnu le mal, à mon avis, il s'est abusé sur la cause du mal. Il vous a dit: Les colonies sont malheureuses, parce qu'elles sont obligées de vendre; elle sont obligées de vendre parce qu'elles doivent, parce qu'elles empruntent à de gros intérêts: c'est là ce qui explique les bas prix du marché.

Je me permettrai de le dire, en prenant la contrepartie de son raisonnement, le prix des marchés est bas, et c'est pour cela que les colonies souffrent, qu'elles sont obligées d'emprunter à de gros intérêts. Rehaussez les prix, et à l'instant même la situation des colonies s'améliore, le crédit se rétablit; les colonies n'emprunteront plus à 18 pour 100 quand leurs produits se vendront bien, elles auront des revenus, et quand elles auront de revenus, leurs propriétés auront des acheteurs. Alors, mais alors seulement, vous pourrez songer à établir aux colonies l'expropriation forcée; en un mot, la loi actuelle est la loi de salut; votez-la, et toutes les difficultés s'aplaniront.

M. Garnier-Pagés a dit que le projet du gouvernement ne valait rien, qu'il n'était pas un remède suffisant. Je suis d'une opinion diamétralement contraire, et je vais bientôt justifier mon opinion.

Le projet de la commission ne vaut pas grand chose, a dit M. Garnier-Pagés; je suis de son avis, mais je ne discute pas en ce moment le projet de la commission.

Il n'y a qu'un système qui trouve grâce aux yeux de M. Garnier-Pagés, et ce système c'est le sien; acceptez-le, il remédie à tout; il augmentera la consommation; la consommation augmentée, le trésor y trouvera son compte, les colonies et le sucre indigène écoulent leurs produits, tout le monde sera satisfait, tous les intérêts saufs, si vous votez son amendement. L'amendement de M. Garnier-Pagés, permettez-moi de le dire, est complètement insuffisant et n'atteint pas le moins du monde le but auquel M. Garnier-

Europe vers laquelle volent tes desirs, le vent glacé du nord flétrira les roses si tendres, si artistement nuancées de ton teint, les chagrins creuseront le marbre poli de ton front; l'on emprisonnera tes membres dans un justaucorps de buffle, sous une dure cuirasse de fer; la tempête y soulevra la noire chevelure dans les flots de laquelle la Circassienne voluptueuse aimait tant à baigner ses mains Osman, c'est un bien dont il est difficile de jouir, quand on est faible, que la liberté!

Le vieillard appartenait sans doute à ce petit nombre de prisonniers de distinction, que les Turcs avaient transportés trois ans auparavant, en 1570, de Chypre conquise à Constantinople, et qui attendaient dans les larmes, l'intervention charitable des religieux de la rédemption. Sa robe de laine brune laissait voir les chausses mi-parties de rouge et de blanc et le justaucorps de soie dont il était vêtu. Une toque de velours couvrait sa tête soucieuse. Sa figure largement dessinée, rugueuse, fatiguée de veilles, ressemblait à celle des moines, qu'ont peints Zurbaran et Murillo. On devinait une force de volonté indomptable à l'impassibilité de son regard, aux formes raides de son front et de son crâne osseux, chenu, depouillé. Une barbe touffue se divisait sur sa poitrine en deux pointes. Quand il posa le pied sur le dernier escalier de marbre qui conduisait du sérail à la mer, il se retourna, et montrant du doigt au jeune Turc le séjour enchanté qu'ils fuyaient.

(La suite au prochain numéro.)

Pagès veut tendre. Ensuite il est fondé sur les théories des petites taxes, puisées dans les économistes Smith, Ricardo et J. L. S. y. Ces théories sont vraies ou fausses, suivant les tems, les lieux, les circonstances; leur vérité ou leur fausseté dépend de la quotité du dégrèvement. La théorie peut être vraie quand le dégrèvement de l'impôt est considérable; elle est presque toujours fautive quand le dégrèvement est insensible.

Si M. Garnier-Pagès vous proposait de réduire l'impôt en grande partie ou de le faire disparaître, je comprendrais alors les efforts merveilleux que M. Garnier-Pagès attribue à son spécifique, mais que propose-t-il? Écoutez: il vous propose de diminuer de 5 p. 0/0 le droit sur le sucre colonial dans un an, 5 c. par kilog., 2 c. 1/2 par livre. Croyez-vous qu'une pareille réduction va augmenter la consommation de manière à enrichir les coffres du trésor, à augmenter la consommation, à faire une place aux deux industries rivales? Assurément non. L'amendement de M. Garnier-Pagès est un expédient de juste-milieu. (On rit.) Et qu'il me soit permis de dire à M. Garnier-Pagès: Vous n'êtes pas assez radical. (Nouveaux rires.) Le système de la commission vaut beaucoup moins encore, car c'est le *status quo* déguisé. Je ne le discuterai pas, car il a été réfuté d'avance d'une manière victorieuse par un membre de la minorité. (Exclamations diverses.—Non! oui!)

M. le Président.—Messieurs, il ne peut pas y avoir de discussion plus grave, engageant plus d'intérêts. J'invite la chambre à s'interdire toute interpellation.

M. Jollivet.—Le système de la commission a été réfuté par M. Muret de Boud dans un travail remarquable que tout le monde a dû lire. (Nous en avons publié le résumé.)

Ce n'est pas moi qui, à pareil prix, me constituerais le défenseur du système de la commission.

Il est frappé de mort, par un des vôtres; c'est un des membres de la commission qui lui a donné le coup de grâce: ne troublons pas sa cendre. (On rit.)

M. Gauhier de Rumilly, rapporteur.—S'il était bien mort, vous n'en parleriez pas.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Globe anglais* donne les nouvelles suivantes de Saint-Domingue jusqu'au 25 mars, d'après son correspondant:

« L'ordre et la paix se sont maintenus pendant la petite révolution de cette île; les personnes et les biens ont été respectés. Un décret a déclaré Boyer traître à son pays; le décret comprend aussi diverses autres personnes qui sont passées à la Jamaïque sur des navires anglais. Quatorze mille hommes sont arrivés à Port-au-Prince, les autres 3,000 soldats de l'armée populaire sont attendus incessamment. Cette réunion a lieu dans le but de nommer un président pour sanctionner les nouvelles lois et délibérer sur les relations avec l'étranger, et de prendre des mesures relatives au commerce. En même temps, vingt-cinq personnes seront élues pour former un comité. La présidence provisoire a été offerte à Hérad et à plusieurs autres personnes; toutes ont refusé. »

Voici maintenant les nouvelles données par le *Standard*:

« Le 10 mars, un comité de vingt-cinq membres a été nommé pour rédiger une adresse aux habitants de Port-au-Prince. Le comité maintiendra l'ordre public jusqu'à l'arrivée de l'armée populaire et la nomination du président. Voici la proclamation qui a été publiée:

« Habitans de Port-au-Prince.

« Nous avons détruit le vieux système qui pesait sur nous depuis de longues années; nous avons tous agi fermement et résolument avec le concours des révolutionnaires, qui se sont rendus dignes de la liberté que nous avons conquise et que nous conserverons en respectant les personnes et les propriétés. Que le mal retombe sur ceux qui le font. Ils voudraient encore empêcher la marche glorieuse et progressive de notre régénération sociale, politique et morale. Le comité se repose sur la garde nationale du maintien de l'ordre public. »

« Le 20 mars, quatre jours après le départ de Boyer, il a été nommé un comité de sept membres: MM. Brouard, Courty, Jeanton, Paret, Merlet, Nau et Lilavois. Le 21, le comité et les principaux de Port-au-Prince ont décidé

qu'en attendant l'arrivée de l'armée populaire et la nomination du président, on nommerait un gouvernement provisoire de cinq membres; l'ancien secrétaire C. Imbert, Pilia, le général l'Amitié, les sénateurs J. Paul, Dieudonné et Imbert. Le colonel Charles Alerte a été nommé commandant de la garde nationale de Port au Prince.

« La moisson, à Haïti, sera très abondante cette année. »

—Les journaux anglais ont toujours à cœur le fameux traité de commerce avec la France.

Le *Morning-Post* fait les réflexions suivantes à ce sujet; et les en disent assez pour rendre inutile tout commentaire: « Ce traité, qui est revêtu de toutes les formes établies voulues, et dont toutes les clauses ont été arrêtées d'un commun accord, est déposé à l'ambassade britannique, à Paris, et à l'hôtel des Capucines, n'attendant que la signature des parties contractantes. Le fait est que les encouragemens que M. Guizot a reçus de notre gouvernement, ainsi que les concessions extraordinaires qu'on lui a faites pour ne pas lui laisser le plus léger doute sur la loyauté de nos intentions, n'ont eu pour résultat que de rendre plus âpres l'hostilité et la défiance dont nous sommes l'objet de la part de nos voisins. »

« Ce qu'il y a de fâcheux dans cette entreprise, c'est qu'elle paralyse et ruine même notre commerce et notre industrie, en jetant de l'incertitude dans les esprits. Il est évident que nous ne pouvons attendre que les résultats de l'établissement d'un chemin de fer soient connus pour savoir quelle destinée est réservée au traité. Ce chemin de fer, dut-il d'ailleurs dissiper des préventions et des préjugés aussi facilement que les ingénieurs nivellent des montagnes, à notre avis il faudrait que M. Guizot, pour concilier ce que son caractère lui commande avec les égards dus à ses commettans, et sa reconnaissance envers notre gouvernement, présentât, non point comme question de cabinet, mais incidemment, le traité aux chambres, avec l'exposé des motifs. De cette manière, amis et adversaires pourraient l'apprécier librement. A notre avis, les autres pays ont droit à la même protection pour leur industrie que nous-mêmes: et il serait aussi absurde de notre part d'exiger de M. Guizot des concessions industrielles sans compensation, que M. Guizot serait bâmable de nous en faire uniquement pour gagner notre faveur. C'est pourquoi nous pensons que non seulement il n'y aurait aucun danger, mais qu'il y aurait même avantage, dans les circonstances actuelles à présenter le traité tel qu'il est aux chambres et au public, en leur exposant la marche que les négociations vont suivre, car tout est terminé, et la loyauté est la meilleure politique. Cela vaudrait mieux, assurément, que de faire un mystère de cette négociation, comme si un complot avait été ourdi contre ses intérêts. »

—On écrit des frontières de la Turquie, 18 avril:

« Un grand nombre de fonctionnaires serviens ont quitté le pays et sont arrivés à Semlin. Une grande consternation règne à Belgrade. On y a reçu de Constantinople des nouvelles défavorables. Le règne d'Alexandre Georgewitsch touche à sa fin. »

—On lit dans une correspondance de Paris de la *Gazette d'Augsbourg*:

« Le bruit s'était répandu que le ministre de la marine, amiral baron Roussin, avait le projet de quitter le ministère, faute d'avoir pu s'entendre avec M. Guizot sur le mode d'organisation politique de l'île d'Otaïti. Il est certain que cette affaire a été traitée en conseil des ministres. Après de longs débats, M. Guizot fit enfin prévaloir cette opinion qu'il fallait, à l'exemple du système adopté par les Anglais dans les Indes, considérer les chefs de l'île comme autant de princes médiatisés qui seraient chargés de l'administration intérieure, et placés sous le contrôle de la puissance protectrice. »

« D'après ce principe, on prépare en ce moment, au ministère de la marine, un projet de loi qui sera présenté aux chambres avant la fin de la session. Ainsi, le différend qui s'était élevé entre les deux ministres est provisoirement aplani. Néanmoins, il serait possible que l'amiral Roussin quittât ultérieurement le ministère pour raison de santé. »

—Le duc de Médinaceli, chef de la plus noble famille d'Espagne, laquelle, à chaque avènement au trône, proteste par acte public pour ne pas prescrire les droits qu'elle prétend y avoir, vient de distribuer aux pauvres de Puerto-

Serrano mille arpens de terre d'excellente qualité. Le comte de Cervellon, de son côté, a fait bâtir à Rou, cette malheureuse ville détruite par le féroc Balmaseda, deux grandes maisons pour y loger gratis les habitans qui n'ont pu, faute de ressources, se construire encore un abri. Bien plus, comme par la faute de l'administration, les deux maisons avaient été bâties contrairement au nouvel alignement projeté, le comte a jeté à bas les façades et rebâti sur nouveaux frais. De pareils traits honorent l'aristocratie espagnole.

—La gazette privilégiée de Milan, du 27 avril, rend compte en ces termes d'une tentative d'assassinat sur le vice-roi:

« S. A. I. et R. le sérénissime archiduc et vice-roi revenit à pied, vers les sept heures, de sa promenade ordinaire, accompagné d'un seul de ses chambellans; arrivé sur la place del Duomo, et à la distance de cinquante pas de sa résidence, S. A. I. a été accosté par un individu d'un certain âge; cet homme tenant à la main une supplique, pendant qu'il la présentait, le genou en terre, à l'auguste prince, lui porta brusquement de l'autre main un coup dans le flanc droit avec un petit fer qui n'avait ni pointe aiguë, ni tranchant, et qui, en conséquence, ne produisit qu'une légère meurtrissure. Arrêté à l'instant même et conduit à la police au milieu d'une foule immense qui exprimait hautement son indignation, cet homme a été reconnu, à la première vue, pour le nommé Jehovanui Sinelli, portefaix, déjà plusieurs fois repris de justice pour avoir attenté aux jours d'un homme de la haute société et avoir frappé un de ses agens, parce qu'il prétendait, dans sa monomanie, être son créancier pour une somme énorme. » Depuis douze ans, cet individu a été plusieurs fois placé à l'hôpital des fous. On le renvoyait aussitôt que les médecins avaient déclaré que son aliénation mentale avait cessé. »

—M. le comte de Montalivet est nommé grand-croix de l'ordre royal de la Légion-d'honneur.

(*Moniteur Parisien.*)

La corvette l'*Ariane*, commandée par M. Fabure, capitaine de corvette, et la gabarre l'*Recherche*, capitaine Bigeault, lieutenant de vaisseau sont parties de Brest le 20 avril. Ces bâtimens se rendent à Terre-Neuve.

—La corvette la *Sabine*, commandée par M. Guérin, capitaine de corvette, est partie de Toulon, le 29 avril. Ce bâtiment se rendra à Bourbon.

—La corvette la *Naiade*, commandée par M. Dégènes, capitaine de corvette, est partie de Brest le 29 avril. Ce bâtiment se rend à la Martinique.

—Le brick le *Griffon*, commandé par M. Gasquet, capitaine de corvette, est parti de Brest le 30 avril. Ce bâtiment se rend au Sénégal, à Cayenne et aux Antilles.

—Le brick le *Génie*, commandé par M. Warnier de Wailly, capitaine de corvette, est parti de Brest le 30 avril. Ce bâtiment se rend à la Martinique.

—On ne peut guère expliquer la résolution prise par M. Gautier d'Arc de se rendre de Malte à Barcelone, que par cette circonstance qu'ayant été consul-général dans cette dernière ville, il pouvait espérer d'y trouver des amis et des secours contre la maladie qui le tourmentait; mais c'est une maladie qui ne pardonne pas. M. Gautier d'Arc a succombé en arrivant à Barcelone. Il était atteint d'un anévrisme.

—Nous lisons dans la même feuille: « Par suite d'une polémique survenue entre le *Journal de Maine et Loire* et le *Précurseur de l'Ouest*, au sujet des faits qui se sont passés dans l'église de la Trinité d'Angers, une rencontre avait été arrêtée entre les rédacteurs de ces journaux. Le curé de la Trinité est intervenu, et il a prévenu le combat qui devait avoir lieu. »

—On mande de Nancy, 1er mai.

« Les salines de Vic et de Moyenvic ont été adjudgées hier à M. le général Narvaés, propriétaire de celles de Dieuze, moyennant le prix de 701,000 fr.; la première, au prix de 466,000 fr., et la seconde pour 255,000 fr. »

On sait que le général Narvaés passe pour être le représentant de la reine Christine.

(*Commerce.*)

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 17 août.

Valparaiso et Talcahuano, barque française *Alfred*.
Rio-Janeiro, brick espagnol *Courrier de Malaga*, à Zamaran.

Maldonado, 13 courant, brick sarde *Notre Dame de la Miséricorde*, avec bétail.

En vue.

Un brick sarde, à l'est.

Une zumaque de Hambourg, à l'est.

AVIS DIVERS

GRAND BAL

AU PROFIT DE L'HOPITAL DES
VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Dimanche, 26 courant, il y aura grand bal au café de l'Uruguay, chez M. Letrillard, en dehors du marché, au bénéfice de l'hôpital des Volontaires Français. Un brillant orchestre, composé de huit musiciens, exécutera divers morceaux nouveaux et choisis, récemment arrivés d'Europe.

On trouvera au café tous les rafraîchissements désirables servis avec ponctualité.

Le bal commencera à 2 heures de l'après-midi jusqu'à la nuit.

Prix d'entrée, 12 vintenes, pour les hommes, gratis, pour les dames.

DEPARTEMENT DE POLICE.

AVIS.

La nouvelle numération de la rue Camacua est terminée, et les habitants de cette rue sont prévenus qu'à dater d'aujourd'hui court le délai fixé pour effacer les anciens numéros.

A LOUER.

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille décente, et située au centre de la ville, dans la rue principale, avec ou sans meubles. On donnera tous les renseignements au bureau du Patriote Français.

A VENDRE.

Un magasin et boiserie pouvant servir à tout état. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser maison Pernin à M. Contrau.

AVIS.

Le médecin soussigné, chargé de l'hôpital établi par la société philanthropique des dames Orientales, aura plaisir à recevoir tous ses collègues, soit nationaux, soit étrangers, aussi bien que les chirurgiens de tous les navires de guerre, qui voudront bien visiter l'établissement qui lui est confié, depuis 10 heures et demie jusqu'à 11 heures et demie du matin, et depuis 5 heures et demie jusqu'à 6 heures et demie du soir.

Montevideo, 10 août 1843.

BERNARDO CONSTATT.

PHARMACIE DE LENOBLE.

CALLE DEL SARANDI, A COTE DU MARCHE.

On trouvera les médicaments suivants.

1°. Sirop pectoral pour le rhume;

2°. Essence de Salspareille;

3°. Capsules gélatineuses de Copahu.

AVIS AU PUBLIC.

Les personnes qui désirent apprendre la danse, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

AVIS.

Les créanciers qui auront des comptes à régler avec le sieur Pierre Boulicot sont priés de se rendre le vendredi, à 11 heures, devant M. le juge de paix de la 4e. section, pour nommer un syndic définitif.

A AFFRETER.

Pour n'importe quel port de Franco.

Le navire français, neuf, "Parana", capitaine Leconte. S'adresser chez Ameje et Michaud, maison Lavallega.

AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres, n. 232 et 234.

La lithographie de monsieur Grelis a reprise toute son activité, sous la direction de la dame de la maison, en attendant que lui-même, Grelis, puisse libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance, d'être servies avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste siné, maison Lavallega, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et par engagement à la fin de ce mois de juillet, le navire français Mathilde, de bonne construction et

bon voilier, double et cheville en cuivre sous le commandement du cap. Bernard; ayant grande partie de son chargement arrêté. Il prendra encore quelques marchandises pour se compléter, ainsi que des passagers qui seront très bien traités. Pour les conditions, s'adresser à monsieur de Geres, rue de Buenos Ayres n. 158.

AVIS.

Il y a de très belles sang-sues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

AVIS.

M. Fontan Dominique, maçon, est prié de passer chez MM. Portal frères, rue Ituzaingó n. 32 pour retirer une lettre à son adresse.

AVIS.

Le portrait de S. E. M. le général Paz, publié par la lithographie de l'Etat, est en vente à la librairie d'Hernandez et à la dite lithographie.

AVISO.

Se desea encontrar una casa con dos o tres piezas y cocina para dos personas, las que las tuviesen y gustasen a quien las ocurriera a la calle de 25 de mayo n. 67.

AVIS.

On désirerait trouver à louer une maison avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celles qui auraient en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincón, n. 143, à l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, et remettre à neuf les marabouts. L'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

AVIS.

Les personnes qui devront pour compte de billets ou à quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Boulicot boulanger, sont prévenues, que s'ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers à payer une seconde fois.

AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant,

Adre. Barriere.

AVIS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 34.